

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 11 avril 2014

Service instructeur

N° CP-2014-4-11-2

Service de l'Action Internationale et Transfrontalière et du Bilinguisme

Service consulté

DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LA PROLONGATION DU PROJET GROUPE D'INTERVENTION SUR L'IMPOSITION DES RETRAITES ALLEMANDES

Résumé : Il vous est proposé d'accorder un financement départemental pour la prolongation du projet « Groupe d'intervention sur l'imposition des retraites allemandes » porté par la Communauté de Communes du Pays de Brisach, à hauteur de 3 000 € en 2014, 6 000 € en 2015 et 3 000 € en 2016, soit 12 000 € au total. Ce projet vise à apporter un appui aux 4 INFOBESTS du Rhin Supérieur dont deux sont situés dans le Haut-Rhin, en finançant deux personnes chargées de les aider à renseigner les nombreuses demandes des retraités ayant travaillé Outre-Rhin dont les pensions sont désormais imposées par l'Allemagne. A noter que les gouvernements français et allemand ont annoncé dernièrement avoir trouvé un accord sur le sujet. La prolongation du projet est néanmoins souhaitée du 1er juin 2014 au 31 mai 2016 le temps que la convention fiscale franco-allemande soit modifiée et afin de répondre aux demandes des retraités pour les années 2007 et suivantes (non rétroactivité de la convention fiscale).

Suite à l'adoption par l'Allemagne de la loi du 1er janvier 2005 relative à l'imposition des retraites, les français ayant travaillé Outre-Rhin voient désormais leurs pensions de retraite soumises au régime fiscal allemand. La procédure, non appliquée au départ, a été mise en oeuvre depuis 2010.

Elle suscite une grande inquiétude chez des usagers, dont certains sont très âgés, et peut aboutir à des situations financières dramatiques, souvent par manque d'information. Les quatre INFOBESTS du Rhin Supérieur, structures d'information pour les citoyens sur les questions transfrontalières, dont les INFOBESTS Vogelgrun/Breisach et Palmrain, situés dans le Haut-Rhin, ont été très largement sollicités à ce sujet.

Afin de leur apporter un renfort en moyens humains, deux personnes ont été embauchées pendant un an en contrat à durée déterminée, de juin 2013 à mai 2014 (une pour le Haut-Rhin, une pour le Bas-Rhin), dans le cadre du projet « Groupe d'intervention sur l'imposition des retraites allemandes », porté par la Communauté de Communes du Pays de Brisach et cofinancé par la Conférence du Rhin Supérieur (fonds commun de coopération, cofinancé par le Conseil Général du Haut-Rhin), l'INFOBEST Kehl (via le Regierungspräsidium Freiburg, porteur financier de l'instance), les Eurodistricts PAMINA et Strasbourg-Ortenau, la Région Alsace et le ministère des affaires sociales du Land du Baden-Württemberg.

Le compte-rendu d'activité à mi-parcours montre que plus de 1 300 demandes ont été traitées. D'ici mai 2014, on estime que 3 000 consultations seront réalisées. Sans ces deux collaborateurs, les INFOBESTS n'auraient pas été en mesure d'effectuer toutes ces prestations.

Les gouvernements français et allemand ont annoncé fin décembre 2013 avoir trouvé un accord sur le sujet. Une prolongation du projet est néanmoins souhaitée pour deux années supplémentaires, du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2016, avec un chargé de mission à plein temps sur le Bas-Rhin et un chargé de mission à mi-temps sur le Haut-Rhin, où la demande est moins importante, le temps que la convention fiscale franco-allemande soit modifiée et afin de répondre aux demandes des retraités pour les années 2007 et suivantes (non rétroactivité de la convention fiscale). Le budget prévisionnel total du projet sur les deux ans est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Chargé de mission Bas-Rhin	66 000 €	INFOBEST Kehl-Strasbourg	18 000 €
Frais de déplacement	10 700 €	Eurodistrict Strasbourg-Ortenau	20 000 €
Chargé de mission Haut-Rhin	33 000 €	Eurodistrict Regio Pamina	5 000 €
Frais de déplacement	5 300 €	Regionalverband Mittlerer Oberrhein	10 000 €
Communication	5 000 €	Région Alsace	30 000 €
		Département du Haut-Rhin	12 000 €
		Département du Bas- Rhin	20 000 €
		Communauté de Communes du Pays de Brisach	5 000 €
TOTAL	120 000 €		120 000 €

Un deuxième financement de la Conférence du Rhin Supérieur au titre du Fonds commun de coopération n'est pas envisageable au regard des critères fixés.

Le Conseil Général du Haut-Rhin est sollicité à hauteur de 12 000 € au total sur la période allant du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2016, soit 3 000 € en 2014, 6 000 € en 2015 et 3 000 € en 2016.

Au vu de ce qui précède, il vous est proposé de soutenir la prolongation du projet « Groupe d'intervention sur l'imposition des retraites allemandes » couvrant la période allant du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2016, à hauteur de 12 000 € au total et de m'autoriser à verser à la Communauté de Communes du Pays de Brisach, porteur du projet, la participation du Département au titre des années 2014 à 2016, au rythme de 3 000 € en 2014, 6 000 € en 2015 et 3 000 € en 2016.

Les crédits seront prélevés sur le programme F812, imputation 65-048-6562-2678-114 du budget départemental 2014.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

